

AMICALE, UNION, FÉDÉRATION

Guide de l'adhérent



Fédération Nationale
SAPEURS - POMPIERS
DE FRANCE



Fédération Nationale **SAPEURS-POMPIERS** DE FRANCE

13
unions
régionales

98
unions
départementales

7 250
amicales

266 000
sapeurs-pompiers adhérents

27 400
JSP

245 800 SPP et SPV
dont **11 500 SSSM**

11 200
PATS

47 700
Anciens



Cher adhérent, cher collègue,

Votre engagement opérationnel en tant que sapeur-pompier est totalement indissociable de la vie associative de notre corporation. C'est ainsi qu'en adhérant à votre amicale ou à votre union, vous avez rejoint les 266 000 membres de notre réseau fédéral et êtes devenu acteur à part entière du devenir des sapeurs-pompiers de France.

Se fédérer n'est pas une action anodine. Il s'agit avant tout d'être plus forts, ensemble, au service de chacun d'entre nous ;

Jeunes sapeurs-pompiers, sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, anciens ou PATS, vous partagez la même passion et avez les mêmes attentes :

- **être solidaires**, entre nous, envers les proches endeuillés d'un collègue, ou autour d'une cause qui nous touche ;
- **voir notre cause défendue**, localement et nationalement, face aux pouvoirs publics ;
- **diffuser notre savoir en matière de prévention du risque** au plus grand nombre ;
- **transmettre notre passion aux plus jeunes et maintenir le lien avec le passé** ;
- **se retrouver dans** le cadre d'événements sportifs ou de corporation ;
- **bénéficier d'une offre spéciale « sapeurs-pompiers »**, pensée et étudiée pour vous.

Vous découvrirez dans les pages suivantes un panorama de tout ce que le réseau fédéral vous apporte !

Éric Faure,
président de la Fédération nationale
des sapeurs-pompiers de France

La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) est une association de loi 1901.

Elle est dotée d'un conseil d'administration et d'un comité exécutif dont les membres, issus de ses 266 000 adhérents, sont désignés par les « grands électeurs » représentant les unions, au terme d'un processus électoral démocratique. Elle est également composée de 21 commissions catégorielles ou thématiques et de groupes de travail, rassemblant des sapeurs-pompiers issus des unions régionales. Une équipe de permanents et de nombreux sapeurs-pompiers bénévoles viennent compléter ces différentes instances.

Tous œuvrent ensemble pour faire progresser la sécurité civile et la cause des sapeurs-pompiers.

La FNSPF est ainsi le chef d'orchestre d'un réseau associatif unique et dynamique, qui travaille au quotidien pour plus de solidarité, de reconnaissance, d'ouverture et de convivialité pour les sapeurs-pompiers.

Votre adhésion

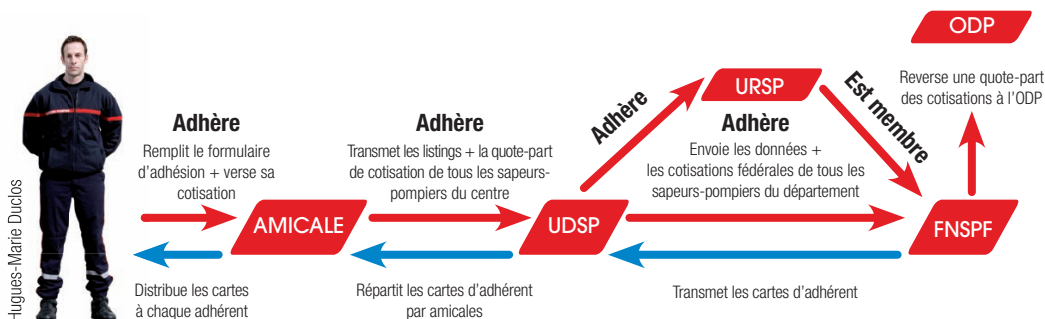
La carte d'adhérent



Nominative, votre carte d'adhérent fédéral est le symbole de votre appartenance au réseau associatif (amicale, union, fédération). Grâce à lui, vous pouvez participer aux compétitions sportives, aux activités associatives et aux événements conviviaux, bénéficier d'une assistance juridique et de la

protection sociale complémentaire proposée par votre union et profiter de nombreux avantages et réductions. Sans oublier le formidable réseau d'entraide et de solidarité tissé par les amicales, les unions, la Fédération, la mutuelle et l'Œuvre des pupilles... Ils seront là pour vous en cas de besoin !

Le circuit de l'adhésion



Être solidaires

Pour qu'un sapeur-pompier ne soit jamais seul, lui qui vient tous les jours au secours des autres, les amicales viennent en aide aux sapeurs-pompiers en difficulté et à leur famille. C'est la raison d'être de ces descendantes des caisses de secours. Ce réseau solidaire s'incarne également à travers les unions avec le contrat national associatif, les assurances complémentaires et la protection juridique, mais aussi l'ODP et la MNSPF (mutuelle dédiée), toutes deux créées par la FNSPF, afin que les volets politique, préventif et curatif s'articulent au niveau national.

Danièle Ducouso, déléguée sociale dans le Lot-et-Garonne

« Je suis déléguée sociale dans mon département depuis plus de 20 ans. Je sers de relais entre les sapeurs-pompiers, les PATS, les unions, le Solis, et les structures fédérales. Mon rôle est de conseiller et d'aider. Je m'appuie sur la commission sociale de mon département, sur le président de l'amicale, qui est le premier maillon de la chaîne, et sur une maman de pupilles qui a accepté de m'aider. »



PRÉVENIR LES RISQUES

Depuis 1993, notre réseau associatif s'est doté d'une mutuelle dédiée, la MNSPF, qui propose des solutions étudiées et adaptées aux problématiques spécifiques des sapeurs-pompiers, qu'ils soient volontaires ou professionnels : complémentaire santé, prévoyance, couverture activités associatives...

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le contrat national associatif offre un socle assurantiel commun à tous les adhérents des unions qui y ont souscrit, à des conditions tarifaires intéressantes. Plus de 60 % des unions y ont déjà souscrit.



En parallèle, un groupe de travail Santé Sécurité Prévention réfléchit, au niveau national, aux bonnes pratiques à adopter pour prévenir les risques au travail.



Rapprochez-vous de votre union pour bénéficier du contrat national associatif. Contactez directement la MNSPF concernant la complémentaire santé et la prévoyance.

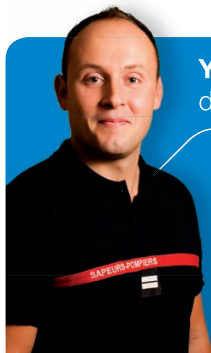
ENVISAGER LE PIRE

Si le pire devait arriver, l'Œuvre des pupilles sera là pour vos enfants. Créée en 1926 par la FNSPF, l'ODP remplit une mission majeure du réseau associatif : venir en aide à la famille de tout sapeur-pompier décédé en service ou hors service. Elle soutient à ce jour 1107 pupilles, qu'elle accompagnera jusqu'à leur autonomie en leur faisant profiter d'allocations trimestrielles de 0 à 24 ans, de vacances, d'une prime à l'obtention d'un diplôme, d'un accompagnement psychologique par un spécialiste, d'aide à la recherche d'emploi, etc. Reconnue d'utilité publique, l'ODP est



financée par le reversement d'une fraction des cotisations d'adhésion à la Fédération, mais aussi et surtout par vos dons et legs.

 Vous pouvez aider nos orphelins en organisant des actions locales de collecte ou en faisant un don directement sur le site www.pompiers.fr, rubrique ODP.



Yohan Visentin, président de l'union départementale de Haute-Garonne

“ L'aide Sol en Fa est un soutien rapide et approprié à nos sapeurs-pompiers eux-mêmes sinistrés et dans la difficulté. L'urgence des fonds débloqués pour parer à leurs besoins immédiats est une force de notre réseau associatif. ”

EN CAS DE COUP DUR : SOL en FA

Créé en 2000, le dispositif *Sol en Fa* est géré par l'ODP. Il soutient les familles de sapeurs-pompiers décédés en dehors de leur service ou, en lien avec la FNSPF et la MNSPF, lorsque des sapeurs-pompiers et leur famille sont dans la détresse : catastrophes naturelles, accidents, maladies, chômage...

Ainsi, une aide financière exceptionnelle ou un accompagnement spécifique peuvent être apportés à tout sapeur-pompier ou à sa famille dans le besoin. Une cinquantaine de dossiers est étudiée chaque année, au cas par cas, lors de commissions dédiées.



Sebastien Lapeyriere

 C'est le président d'union départementale qui transmet le dossier à l'ODP, une fois que toutes les aides locales ont été activées. Rapprochez-vous de votre amicale en premier lieu.



BÉNÉFICIER D'UNE AIDE JURIDIQUE

Que vous soyez volontaire, professionnel ou PATS, vous pouvez avoir besoin de soutien en cas de problèmes ou de litiges dans le cadre de vos activités professionnelles (judiciarisation d'une intervention) et associative, ou en lien avec votre engagement de sapeur-pompier. C'est ce que vous propose notre réseau associatif, via le contrat de protection juridique fédéral.

Conseils juridiques, aide à la recherche d'une solution amiable avec la partie adverse, mise à disposition d'un avocat, prise en charge



des frais de procédure... La Fédération, par l'intermédiaire de votre union, vous accompagne et vous soutient dans vos démarches.



Pour bénéficier du contrat de protection juridique, rapprochez-vous de votre union départementale, qui fera le lien avec la Fédération.

Ernest Nguyen, correspondant Téléthron de l'Isère

“ La solidarité n'est pas un vain mot pour les sapeurs-pompiers. Sur le terrain, chaque année, tous les centres de secours de mon département se mobilisent et collectent des fonds pour ces enfants qui ne sont pas nés avec les mêmes chances que les autres. ”



AIDER LES AUTRES

Vous êtes nombreux à vous investir auprès d'une cause qui vous touche particulièrement : enfants malades, personnes en grande précarité, illettrisme, etc...

C'est ainsi que, dès le tout premier Téléthron, les sapeurs-pompiers se sont rassemblés pour cette grande aventure.

Un correspondant Téléthron est désigné par chaque union départementale pour vous appuyer dans vos démarches. La Fédération a mis en place, avec le soutien de la MNSPF, un partenariat national avec l'AFM-Téléthron et France Télévisions, reconnaissant votre engagement. Elle met également à votre

disposition chaque année des outils de collecte, peluches et porte-clés.

De nombreux sapeurs-pompiers ont également créé des associations humanitaires qui agissent à l'étranger et auxquelles la Fédération apporte un soutien ponctuel, comme cela a été le cas, par exemple, après le Tsunami en Asie.



Retrouvez sur le site www.pompiers.fr les guides du correspondant et de l'organisateur de manifestations Téléthron.

Défendre notre cause

Pro ou volontaire, SSSM ou PATS, JSP ou Ancien : les préoccupations de chaque sapeur-pompier, quel que soit son grade ou son statut, sont relayées par l'amicale et par l'union départementale et régionale auprès des autorités locales. L'union départementale a également des représentants au CDSPV et au CASDIS. Au niveau national, c'est la Fédération qui défend tant l'intérêt général que celui de la communauté sapeur-pompier, en dehors de toute politique partisane. Le président et son comité exécutif sont ainsi en relation constante avec les autorités de l'État pour obtenir des avancées significatives comme, par exemple, la reconnaissance du caractère dangereux de nos missions.



Patrick Heyraud, secrétaire général de la FNSPF

“ Participer aux débats, prendre position, être force de proposition... Grâce à notre réseau associatif et au poids de ses 266 000 adhérents, nous avons toute légitimité dans nos actions au sein des instances représentatives et auprès des pouvoirs publics. ”



ÊTRE ENTENDUS

Empêcher la fermeture d'un centre de secours, obtenir des moyens supplémentaires, œuvrer pour le recrutement de SPV et leur indemnisation, réformer la filière SPP, proposer un régime de protection sociale adapté, supprimer le critère de taille... C'est en rencontrant les maires, préfets, présidents de conseils généraux et régionaux, le ministre de l'Intérieur ou même le président de la République pour porter votre voix que nous avons obtenu gain de cause ! Impliqués au quotidien dans l'actualité politique, c'est en vous rassemblant, toujours plus nombreux, que nous pouvons intervenir et faire avancer au mieux les dossiers en cours.



Retrouvez les bilans politiques de la Fédération sur www.pompiers.fr



ÊTRE RECONNUS

Depuis 2006, les sapeurs-pompiers de France sont présents lors du défilé officiel du 14 juillet. En 2013, la FNSPF a obtenu du président de la République l'engagement du maintien de cette participation, véritable reconnaissance de notre place primordiale au sein du dispositif de défense et de sécurité des populations. Une cérémonie nationale d'hommage a également été instaurée la veille de chaque journée nationale.



De nombreuses actions sont organisées dans les départements lors de la journée nationale. Renseignez-vous auprès de votre union.

Partager votre passion pour le sport

Cross, football, rugby, athlétisme, voile, ski, pétanque, basket, handball sans oublier la Finat... Ce sont de multiples compétitions locales et départementales et près de 20 compétitions nationales parrainées chaque année, qui réunissent pas moins de 11 000 athlètes et mobilisent 5 000 sapeurs-pompiers pour leur organisation. L'esprit sportif de la Fédération et de sa commission dédiée s'y incarne. Il se transmet également au quotidien, car la pratique sportive, garante d'une bonne condition physique et de l'esprit d'équipe ne doit pas être l'apanage des athlètes inscrits à ces compétitions.

Jacques Martel, président de l'association de cyclisme

“ Depuis plus de 30 ans, la Coordination française de cyclisme des sapeurs-pompiers (CFCSP) a réuni dans ses compétitions plus de 3 000 coureurs, accompagnateurs, bénévoles et organisateurs, unis autour de leur passion du vélo et de la communauté sapeur-pompier. ”



CROSS ET FINAT : CONCOURIR ENSEMBLE

Chaque année, des milliers d'athlètes venus de toute la France se retrouvent et s'affrontent lors des deux grandes compétitions de service organisées par la Fédération que sont la Finat et le Cross national.

La Finat mêle concours de manœuvres et épreuves d'athlétisme : elle voit s'opposer des délégations de sportifs sapeurs-pompiers et JSP désignés lors de sélections départementales puis zonales.

Depuis plus de 50 ans, ce sont 3 000 coureurs qui se retrouvent pour participer au cross, en individuel ou par équipe.

 Vos unions départementales et régionales peuvent vous renseigner sur les modalités de participation.

À L'INTERNATIONAL

La passion des sapeurs-pompiers pour le sport n'a pas de frontière : championnats du Monde par discipline (football, cyclisme, etc.), Jeux mondiaux, rencontres transfrontalières. Les Olympiades rassemblent ainsi plus de 3 000 sapeurs-pompiers de près de 30 pays autour d'épreuves liées à notre métier : manœuvre incendie, course d'obstacles, grimper d'échelle...

 Le calendrier de la saison sportive fédérale est en ligne sur le site www.pompiers.fr



Faire de chacun un acteur de sa propre sécurité

Plus de 1 000 formateurs SST (Sauveteur secouriste du travail), environ 60 formateurs de formateurs et plus de 90 entités de formation aux premiers secours agréées par la Fédération forment chaque année 90 000 personnes, à travers la France, aux gestes qui sauvent. Au-delà du secourisme, développer la connaissance de chacun en matière de sécurité civile fait partie des actions coordonnées par la FNSPF. Diffusion de messages de prévention et actions de sensibilisation complètent le dispositif de promotion des valeurs et de l'expertise des sapeurs-pompiers en la matière, en France et à l'étranger.



Commandant Didier Rémy, représentant de la commission Prévention au sein du groupe Promotion de la sécurité civile

“ En tant que sapeurs-pompiers, nous avons une vraie légitimité à promouvoir la culture de sécurité civile. Notre expertise, allée à un fort indice de confiance accordé par les Français, positionne chaque sapeur-pompier comme un véritable ambassadeur de la prévention. ”



FAIRE LE BUZZ AUTOUR DU RISQUE

Pour porter nos messages de prévention et alerter le grand public sur les risques du quotidien, la Fédération vient de lancer une saga familiale animée sur le web.

La famille zzzoups, héroïne de cette campagne, est la famille imprudente par excellence. En présentant une situation à risque de façon ludique et décalée, puis en l'analysant ensemble, les sapeurs-pompiers font passer de grands messages. Les premiers thèmes porteront sur l'incendie domestique, pour accompagner l'équipement obligatoire de détecteurs de fumée dans les habitations, et le risque cardio-vasculaire.



La famille zzzoups

Cette saga pourra être déclinée sur de nombreux thèmes, ainsi que sur d'autres supports pour être déployée localement par tous les sapeurs-pompiers, auprès des petits comme des grands.



Retrouvez les premiers clips sur www.zzzoups.fr et, courant 2014, les supports auprès de votre union.

ENSEIGNER LE SECOURISME

Faire de chaque personne formée un premier maillon efficace de la chaîne de secours, si elle est amenée à intervenir auprès d'une victime, est l'un des grands enjeux du secourisme. En devenant vous-même moniteur de secourisme ou sauveteur secouriste du travail, vous pourrez partager l'esprit et la culture des gestes qui sauvent auprès du grand public ou de votre entourage professionnel. L'enseignement porte notamment

sur la gestion de l'alerte, les gestes qui sauvent, le risque cardiaque, etc. Formateur de secourisme est une activité rémunérée, réalisée sous l'égide de votre union départementale.

 Contactez votre union pour obtenir des renseignements sur la formation adaptée et sur les besoins de votre département.



Laurent Lacombe

Sergent-chef Julien Le Bon,
formateur de formateurs dans les Yvelines (78)



“ En devenant formateur de premier secours, puis formateur de formateurs, j'ai le sentiment d'être dans le prolongement de mon engagement en tant que sapeur-pompier. C'est essentiel car toute personne formée peut être amenée à sauver une vie demain ! ”

INFORMER LE GRAND PUBLIC



De nombreuses actions de sensibilisation sont réalisées au quotidien par les sapeurs-pompiers, notamment lors de visites de casernes ou d'interventions dans les écoles, ou par l'union départementale. La Fédération édite des guides de prévention, qui peuvent vous servir de supports pour ce type d'actions.

 Procurez-vous nos supports directement auprès de votre union !

LE PSC 1 POUR LES JEUNES

Dans le cadre du Service civique, ce sont plus de 19 000 jeunes  **SERVICE CIVIQUE** DES VALEURS, UN ENGAGEMENT qui ont bénéficié en 2013 d'une formation PSC 1 dispensée par les sapeurs-pompiers ou par la Croix-Rouge. Ce marché public, remporté par la FNSPF, nous permet de faire de ces jeunes les acteurs de leur propre sécurité !

 Vous désirez en savoir plus ?
Rendez-vous sur le site
www.service-civique.gouv.fr

Préparer les générations futures

Être sapeur-pompier, c'est plus qu'une activité, c'est une passion. Vous pouvez la partager : devenir moniteur et encadrer une section, transmettre sa mémoire et ses valeurs, participer à l'activité fédérale en tant qu'Ancien sapeur-pompier... Les unions prennent en charge l'activité JSP, coordonnée par la FNSPF et sa commission dédiée. Des rencontres permettent aux 27 400 JSP et à leurs moniteurs de favoriser les liens. La Fédération accompagne également cette démarche en éditant le JSP Mag, en proposant des outils de recrutement dédiés aux JSP, etc.



Lieutenant Gilles Bourgeois, délégué départemental JSP d'Ille-et-Vilaine

“ C'est d'abord l'envie de devenir Jeune sapeur-pompier de mon fils qui m'a amené à me rapprocher des sections JSP. Moniteur JSP, puis responsable départemental JSP, je prends plaisir à transmettre ma passion à ceux qui seront peut-être un jour mes collègues. ”



DEVENIR MONITEUR JSP

Vous avez toujours voulu devenir sapeur-pompier ou, au contraire, vous avez découvert votre vocation sur le tard ?

Transmettez votre passion aux sapeurs-pompiers de demain en rejoignant les 3 500 animateurs de section, volontaires ou professionnels !



Rapprochez-vous de votre union départementale pour en savoir plus.



LE CONCOURS NATIONAL JSP

En parallèle de l'activité hebdomadaire de préparation au brevet de JSP, le réseau associatif organise des concours de manœuvre départementaux qui permettent aux sections de JSP de se retrouver et de se mesurer. Tous les deux ans, les équipes sélectionnées s'affrontent lors d'un grand concours national, puis international.



DR

Transmettre notre héritage

Entamer une collection, partager son expérience et raconter ses interventions les plus mémorables, faire partie d'une fanfare ou participer à la rénovation de son centre de secours : les occasions de faire vivre les trésors matériels et immatériels des sapeurs-pompiers sont nombreuses. C'est ainsi que, depuis 130 ans, le réseau fédéral incarne une riche histoire dont elle maintient l'intégrité. C'est dans ce but que la Fédération favorise l'établissement de collections et de musées, incite les Anciens à partager la mémoire de leur activité et organise des échanges entre générations.

Alain Bertolo, Sapeur-pompier et historien autodidacte

“ Je suis convaincu que notre patrimoine de sapeurs-pompiers est avant tout constitué d'histoires humaines. C'est pourquoi je me suis lancé dans la collecte de témoignages des Anciens de mon département, qui se matérialisent sous forme de récits de vie audio. ”



ET APRÈS LE SERVICE ?

Anciens professionnels, volontaires ou PATS, ils sont nombreux à avoir consacré de nombreuses années de leur vie à aider leur prochain. Les amicales des centres de secours, les unions départementales et régionales les intègrent dans la vie associative locale et une commission leur est dédiée au sein de la Fédération. Maintenir et renforcer les liens de confraternité avec ceux qui sont encore en activité, les impliquer dans l'organisation d'activités de loisirs et culturelles, mais aussi veiller à ce que leurs intérêts soient préservés est essentiel. Ils sont d'ailleurs une ressource pour le déploiement de toutes les actions du réseau.



CULTIVER VOTRE PATRIMOINE !

Fanfares, collections, films, calendriers, musées... Le patrimoine des sapeurs-pompiers est riche et hétéroclite. De nombreux passionnés s'investissent au quotidien dans sa conservation et prennent plaisir à le partager, en particulier au sein de la commission fédérale « Histoire et Musique ».



Suivez toute l'année l'actualité des anciens et du patrimoine grâce à l'ASP Mag !

Privilèges adhérent

Partir en voyage, louer une voiture, s'équiper, s'assurer, acheter des places de spectacle ou emmener ses enfants dans un grand parc de loisirs... Votre réseau associatif est aussi à vos côtés quand vous quittez votre tenue à la fin de la journée.

Grâce à votre carte d'adhérent à la Fédération, vous bénéficiez de nombreux avantages, parfois d'offres exclusives, dans près de 9 000 enseignes, soit nationales soit de proximité, du réseau Obiz. Un programme mis en place pour répondre à toutes vos envies !



Capitaine Jean-Paul Escande,
sapeur-pompier volontaire dans le Tarn (81)

« Grâce au réseau associatif, j'ai pu emmener toute ma petite famille à Disneyland Paris pour les vacances... L'offre proposée était vraiment intéressante par rapport au prix public habituel. Une escapade exceptionnelle dont mes enfants se souviendront longtemps ! »



ACCÉDER AU PROGRAMME « PRIVILÈGES ADHÉRENT »

Grâce à votre carte d'adhérent à la Fédération, vous bénéficiez de nombreux avantages dans près de 9 000 enseignes de proximité partenaires du réseau Obiz.

Rendez-vous également sur www.fnsfp.fr dans la rubrique « Avantages adhérents » pour créer votre compte bénéficiaire, grâce au code personnalisé qui est imprimé sur votre carte fédérale.

Votre espace « Privilèges » vous donne accès aux offres exclusives des enseignes du

programme, spécialement conçues pour répondre à vos attentes.





FAIRE VOTRE SHOPPING

Matériel, guides, supports de formation, ouvrages, figurines, jeux, bandes-dessinées, textile pour adulte et enfant, avec possibilité de personnalisation... La boutique officielle des sapeurs-pompiers offre un large panel pour vous équiper, vous former, vous détendre, vous habiller et vivre votre quotidien aux couleurs des sapeurs-pompiers. Avec des produits exclusifs mais aussi de nombreuses offres promotionnelles tout au long de l'année, vous y trouverez de quoi vous faire plaisir et le partager avec votre entourage !

SAPEURS ■ POMPIERS DE FRANCE



**LA BOUTIQUE
OFFICIELLE**

La boutique propose également aux unions et aux amicales des supports de communication pour leurs événements (congrès, manifestation sportive, rassemblement de JSP...). Contactez le service clients !



Rendez-vous sur le site
www.LaBoutiqueOfficiellePompiers.fr.



Retrouvez toute
l'actualité du réseau
sur **www.pompiers.fr**

Suivez-nous sur



[pompiers.fr](https://www.facebook.com/pompiers.fr)



et [@pompiersfr](https://twitter.com/pompiersfr)



SE TENIR INFORMÉ DE L'ACTUALITÉ DU RÉSEAU

Chaque mois paraît le magazine *Sapeurs-Pompiers de France*, un concentré d'informations, d'actualités et de reportages sur le monde des sapeurs-pompiers. Pour les plus jeunes et les anciens, le JSP Mag et l'ASP Mag apportent un éclairage particulier sur les sujets qui leur sont dédiés.



**Abonnez-vous en ligne
sur le site de la boutique
officielle !**



Fédération Nationale
SAPEURS ■ POMPIERS
DE FRANCE

Maison des sapeurs-pompiers

32 rue Bréguet - 75011 Paris

Tél. : 01 49 23 18 18

Fax : 01 49 23 18 19



Tél. : 01 49 23 18 00
odp@pompiers.fr
www.pompiers.fr



Tél. : 05 62 13 20 20
contact@mnsfp.fr
www.mnsfp.fr



Tél. : 01 55 97 18 10
LaBoutiqueOfficielle@pompiers.fr
www.LaBoutiqueOfficiellePompiers.fr



Tél. : 01 49 23 18 24
spmag@pompiers.fr
www.spmag.fr